



RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-03080**

DE : **M. BEZAN (SELKIRK-INTERLAKE-EASTMAN)**

DATE : **LE 11 DÉCEMBRE 2018**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSTIA FREELAND**

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

RUSSIE

TRADUCTION

RÉPONSE

Le Canada est vivement préoccupé par le comportement de la Russie, qui mine l'ordre international fondé sur des règles.

La ministre des Affaires étrangères a condamné à maintes reprises les gestes posés par la Russie qui vont à l'encontre des normes mondialement acceptées. Le Canada a condamné la Russie pour son implication dans l'attaque à l'agent neurotoxique perpétrée en mars 2018 et dans l'attaque contre le vol MH17 de la Malaysian Airlines; sa complicité avec le régime meurtrier d'Assad en Syrie, son annexion et son occupation illégales de la Crimée; son soutien à l'insurrection dans l'est de l'Ukraine, qui met en grave danger les civils; son attisement de conflits civils dans des pays voisins tels que la Géorgie et la Moldavie; son ingérence dans des processus électoraux démocratiques et sa campagne de désinformation; ainsi que les autres formes d'activités malveillantes entreprises par l'État russe.

Lors du quatrième anniversaire marquant l'invasion et l'annexion illégales de la Crimée par la Russie, la ministre des Affaires étrangères a fait une déclaration pour condamner la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, exprimer sa vive inquiétude face aux violations des droits de la personne commises par des agents de l'État russe, ainsi que pour demander la libération de tous les prisonniers politiques détenus par la Russie. La ministre a également réitéré la volonté du Canada d'appuyer l'Ukraine et annoncé une contribution de 4,65 millions de dollars à l'appui de la formation des Forces armées ukrainiennes. Cette contribution financière permettra de fournir de l'équipement de premiers soins et d'appuyer la prestation de formation de police militaire aux Forces armées de l'Ukraine.

Le Canada a adopté une position ferme contre l'agression de la Russie en Ukraine en imposant des sanctions économiques en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales*. Il a imposé diverses mesures contre plus de 300 personnes et entités russes et ukrainiennes. Le Canada a pris des mesures concrètes en imposant des sanctions à l'automne 2018 contre 30 ressortissants russes impliqués dans le cas de Sergei Magnitski en vertu de la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus*.

Le gouvernement du Canada surveille de près la situation des droits de la personne en Crimée et saisira toutes les occasions possibles d'exprimer ses préoccupations, y compris par des forums tels que les Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Notre appui envers le peuple ukrainien demeure ferme et le Canada continuera de contribuer aux efforts de soutien de l'Ukraine, y compris en tenant la troisième conférence sur les réformes de l'Ukraine en 2019.

De plus, le Canada s'est appuyé sur sa présidence du G7 en 2018 pour tenir la Russie responsable de ses gestes. Le communiqué des ministres des Affaires étrangères du G7 de 2018 appelle la Russie à mettre fin à son comportement irresponsable et déstabilisateur et l'exhorte à respecter ses obligations internationales. Le Canada continuera de collaborer avec ses partenaires pour traiter des violations actuelles commises par la Russie envers ses obligations et engagements juridiques mondiaux. En novembre 2018, le Canada a dirigé une déclaration des ministres des Affaires étrangères du G7, laquelle condamnait l'agression soutenue de la Russie en Ukraine.